

Nombre de Membres :

Séance du 11 mai 2023

En exercice : 45

Présents : 28

Votants : 30 (dont 2 procurations)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

N° 2

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET - JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - F. SENNEPIN - N. COULANGE - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

**CONSTRUCTION D'UN
GYMNASSE DOUBLE ET DE
VESTIAIRES
PROFESSIONNELS AU
CENTRE OMNISPORTS
PIERRE COULON**

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - O. ROYER – C. MAGNAUD - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - JP. RAYMOND - R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE – S. BRUNO – P. BONNET - J. ALMAZAN - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

**AVENANT N° 1
AU MARCHÉ /
21WC095 15**

formant la majorité des membres en exercice.

Absent avant donné procuration :

**AVENANT N° 2
AU MARCHÉ :
21WC095 10**

M. Jacques BLETTERY à M. Jean-Claude BRAT - M. Patrick SEROR à M. Frédéric AGUILERA

Absents excusés :

**AVENANT N° 3
AUX MARCHES :
21WC095 09
21WC095 14**

Mmes et M. M. MARIEN - N. CHAMOIX-BOUILLON - M. MORGAND - C. BENOIT, Vice-Présidents.

**AVENANT N° 4
AUX MARCHES :
21WC095 08
21WC095 16**

Mmes et MM. – F. SZYPULA - S. BAUD – P. COLAS – F. GONZALES - B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – V. TRIBOULET – C. DUMONT - C. BOUARD, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :
15 MAI 2023

Publiée ou notifiée le :
15 MAI 2023

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 février 2023 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics

et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu la délibération n° 7 du Conseil Communautaire du 22 juillet 2021 approuvant, dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon, la conclusion des marchés suivants :

- Marché n° 21WC095 02 - Structure-Gros-œuvre :
TABARD CONSTRUCTION
Les Petites Brosses – Route de l'Hermitage – 03410 PREMILHAT
mandataire du groupement avec Etablissement SEMONSAT
pour un montant global et forfaitaire de 1 399 918,50 € HT
- Marché n° 21WC095 03 - Charpente bois-Ossature bois-Bardage bois :
SAS MARGUERON
Avenue du 133^{ème} Régiment d'Infanterie – 01300 BELLEY
(mandataire) en groupement avec RACINEO CONSTRUCTION
pour un montant global et forfaitaire de 1 201 021,94 € HT
- Marché n° 21WC095 04 - Bardage-Couverture-Façades :
FCI FACADE ET COUVERTURE INDUSTRIELLE
Rue verte – ZI Ladoux – 63118 CEBAZAT
pour un montant global et forfaitaire de 908 472,85 € HT
- Marché n° 21WC095 07 - Menuiseries extérieures :
GAUTHIER
Les Fangeas – 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE
pour un montant global et forfaitaire de 216 299,90 € HT
- Marché n° 21WC095 08 - Menuiseries intérieures :
BAUD & POUIGNIER
5, rue des Bats – ZA de l'Aéroport – 03110 SAINT REMY EN ROLLAT
pour un montant global et forfaitaire de 523 677,71 € HT
- Marché n° 21WC095 09 - Plâtrerie-Isolation-Faux-Plafonds-Peinture :
MAZET
ZI Vichy Rhue – Rue du Commandant Aubrey – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
pour un montant global et forfaitaire de 330 139,03 € HT
- Marché n° 21WC095 10 - Revêtements de sols et sols sportifs :
SOLS PRESTIGE 33
ZA du Pays de Langon – 18, rue des Acacias – 33210 MAZERES
pour un montant global et forfaitaire de 331 988,63 € HT
- Marché n° 21WC095 13 - Chauffage-Ventilation-Climatisation :
SATERM
ZA Les Clos Durs – 03800 GANNAT
pour un montant global et forfaitaire de 698 517,94 € HT
- Marché n° 21WC095 14 - Electricité-Courants forts/faibles :
SAS GF3E

45, rue Jules Verne – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant global et forfaitaire de 401 378,79 € HT

- Marché n° 21WC095 15 - Ascenseur :
ORONA CENTRE – 15, rue des Frères Montgolfiers – 63170 AUBIERE
pour un montant global et forfaitaire de 18 960,00 € HT
- Marché n° 21WC095 16 - Terrassements généraux-VRD-Espaces verts-Plantations
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Route d'Hauterive – 03200 ABREST
pour un montant global et forfaitaire de 469 340,80 € HT
- Marché n° 21WC095 17 - Equipements sportifs :
NOUANSPORT – Route de Valencay – 37460 NOUANS LES FONTAINES
pour un montant global et forfaitaire de 119 983,96 € HT

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 11 mai 2023,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires qui sont listés dans les projets d'avenants ci-annexés,

Propose au Bureau Communautaire :

- de conclure un avenant n°1 au marché :
 - 21WC095 15 pour un montant de 650,00 € HT soit 780,00 € TTC
- de conclure un avenant n°2 au marché :
 - 21WC095 10 pour un montant de 13 296,00 € HT soit 15 955,20 € TTC
- de conclure un avenant n°3 aux marchés :
 - 21WC095 09 pour un montant de 1 024,40 € HT soit 1 229,28 € TTC
 - 21WC095 14 pour un montant de 1 100,00 € HT soit 1 320,00 € TTC
- de conclure un avenant n°4 aux marchés :
 - 21WC095 08 pour un montant de -15,00 € HT soit -18,00 € TTC
 - 21WC095 16 pour un montant de 12 848,00 € HT soit 15 417,60 € TTC
- d'autoriser le Président ou la Conseillère Déléguée à la Commande Publique à signer tous documents relatifs à ces avenants.

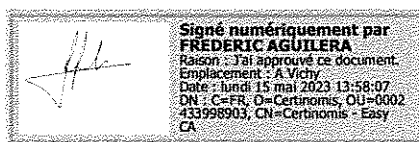
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
le 11 mai 2023.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,





AVENANT N° 1 AU MARCHÉ N° 21WC095 15

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 15 – ASCENSEUR**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

ORONA CENTRE
15, rue des Frères Montgolfier – 63170 AUBIERE
N° SIRET : 340 708 023 00049

Représenté par Monsieur Andoni JIMENEZ, Directeur Général

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 15 Ascenseur

N° du marché : 21WC095 15

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 18 960,00 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 11 mai 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise ORONA CENTRE s'est vu attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 15 ayant pour objet des travaux d'installation d'ascenseur dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 15.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Fourniture et pose d'un kit GSM pour un montant de 650,00 € HT ;

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 18 960,00 € HT
Montant de l'avenant n° 1 : 650,00 € HT
Nouveau montant du marché : 19 610,00 € HT

Pourcentage d'augmentation : 3,43 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Madame Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le



AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 10

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 10 – Revêtements de sols et sols sportifs**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

SOLS PRESTIGE 33

ZA du Pays de Langon – 18, rue des Acacias – 33210 MAZERES

N° SIRET : 505 043 513 00025

Représenté par Monsieur Piotr GRZELAK, Président

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 10 Revêtements de sols et sols sportifs

N° du marché : 21WC095 10

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 331 988,63 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 10 757,00 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 11 mai 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise SOLS PRESTIGE 33 s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 10 ayant pour objet des travaux de pose de revêtement de sol dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 10.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Fourniture et pose de protections sur les poteaux des EV01 et EV02 couleur noire pour un montant de 13 296,00 € HT ;

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché : 331 988,63 € HT
Montant de l'avenant 1 : 10 757,00 € HT
Montant de l'avenant 2 : 13 296,00 € HT
Nouveau montant du marché : 356 041,63 € HT

Pourcentage d'augmentation : 7,25 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le



AVENANT N° 2 AU MARCHÉ N° 21WC095 10

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 10 – Revêtements de sols et sols sportifs**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

SOLS PRESTIGE 33
ZA du Pays de Langon – 18, rue des Acacias – 33210 MAZERES
N° SIRET : 505 043 513 00025

Représenté par Monsieur Piotr GRZELAK, Président

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 10 Revêtements de sols et sols sportifs

N° du marché : 21WC095 10

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 331 988,63 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 10 757,00 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 11 mai 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise SOLS PRESTIGE 33 s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 10 ayant pour objet des travaux de pose de revêtement de sol dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 10.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Fourniture et pose de protections sur les poteaux des EV01 et EV02 couleur noire pour un montant de 13 296,00 € HT ;

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	331 988,63 € HT
Montant de l'avenant 1 :	10 757,00 € HT
Montant de l'avenant 2 :	13 296,00 € HT
Nouveau montant du marché :	356 041,63 € HT

Pourcentage d'augmentation : 7,25 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le



AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 21WC095 09

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 09 – PLÂTRERIE/ISOLATION/FAUX-PLAFONDS/PEINTURE**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

MAZET
ZI Vichy-Rhue – Rue du Commandant Aubrey – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
N° SIRET : 856 200 076 00052

Représenté par Monsieur Thomas LABERINE, Président

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 09 Plâtrerie/Isolation/Faux-plafonds/Peinture

N° du marché : 21WC095 09

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 330 139,03 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 0,00 € HT

Montant de l'avenant n° 2 : 20 482,70 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 11 mai 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise MAZET s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 09 ayant pour objet des travaux de plâtrerie, isolation et peinture dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 09.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Réalisation des nez de marches en bandes carbodorum sur l'escalier 1 et les gradins pour un montant de 1 024,40 € HT.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	330 139,03 € HT
Montant de l'avenant 1 :	0,00€ HT
Montant de l'avenant 2 :	20 482,70 € HT
Montant de l'avenant 3 :	1 024,40 € HT
Nouveau montant du marché :	351 646,13 € HT

Pourcentage d'augmentation : 6,51 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le



AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 21WC095 14

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 14 – ELECTRICITE – COURANTS FORT/FAIBLES**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

GF3E

42, rue Jules Verne – 63100 CLERMONT-FERRAND

N° SIRET : 452 497 860 00034

Représenté par Monsieur Olivier MAITRIAS, Président

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 14 Electricité – Courants forts/faibles

N° du marché : 21WC095 14

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 401 378,79 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 64 879,24 € HT

Montant de l'avenant n° 2 : 3 722,62 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 11 mai 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise GF3E s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 14 ayant pour objet des travaux d'électricité dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 14.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Réalisation de la coupure de la sonorisation sur les circuits Q311, Q312 et Q313 depuis l'alarme incendie pour un montant de 1 100,00 € HT ;

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	401 378,79 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	64 879,24 € HT
Montant de l'avenant n° 2 :	3 722,62 € HT
Montant de l'avenant n° 3 :	1 100,00 € HT
Nouveau montant du marché :	471 080,65 € HT

Pourcentage d'augmentation : 17,37 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Madame Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le



AVENANT N° 4 AU MARCHÉ N° 21WC095 08

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR
LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON
LOT N° 08 – MENUISERIES INTERIEURES**

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ

9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex

Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10

N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

BAUD & POUIGNIER

ZA de l'Aéroport – 5, rue des Bats – 03110 SAINT REMY EN ROLLAT

N° SIRET : 400 430 146 00011

Représenté par Monsieur Sébastien BAUD, Cogérant

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 08 Menuiseries intérieures

N° du marché : 21WC095 08

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 523 677,71 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : sans incidence financière

Montant de l'avenant n° 2 : 31 296,55 € HT

Montant de l'avenant n° 3 : 22 717,00 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 11 mai 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise BAUD & POUIGNIER s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 08 ayant pour objet des travaux de menuiseries intérieures dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 08.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Ajout d'un cylindre sur l'organigramme sur le mur mobile pour un montant de 185,00 € HT.

- Vestiaires professionnels :
 - Supprimer le support rétroprojecteur pour un montant de -200,00 € HT.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	523 677,71 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	Sans incidence financière
Montant de l'avenant n° 2 :	31 296,55 € HT
Montant de l'avenant n° 3 :	22 717,00 € HT
Montant de l'avenant n° 4 :	-15,00 € HT
Nouveau montant du marché :	577 676,26 € HT

Pourcentage d'augmentation : 10,31 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le



AVENANT N° 4 AU MARCHÉ N° 21WC095 16

CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES PROFESSIONNELS SUR LE SITE DU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON LOT N° 16 – Terrassements généraux/VRD/Espaces verts/Plantations

Identification du maître d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTÉ
9, Place Charles de Gaulle – CS 92956 – 03209 VICHY Cedex
Tél. : 04.70.96.57.00 – Fax : 04.70.96.57.10
N° SIRET : 200 071 363 00010

Représenté par Madame Elisabeth BARGE, Conseillère Déléguée à la Commande Publique

Identification du titulaire du marché :

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Etablissement Loire Auvergne
Route d'Hauterive – 03200 ABREST
N° SIRET : 398 827 113 00158

Représenté par Monsieur Nicolas MICHEL, Responsable d'affaires

Renseignements concernant le marché :

Objet du marché : Construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 16 Terrassements généraux/VRD/Espaces verts/Plantations

N° du marché : 21WC095 16

Attribution du marché : 06/07/2021

Notifié le : 26/08/2021

Montant initial du marché : 469 340,80 € HT

Montant de l'avenant n° 1 : 0,00 € HT

Montant de l'avenant n° 2 : 19 071,70 € HT

Montant de l'avenant n° 3 : -163,00 € HT

Délibération autorisant la signature du présent avenant : n° en date du 11 mai 2023

AVENANT

Préambule :

L'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST s'est vue attribuer par la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 06 juillet 2021, le marché n° 21WC095 16 ayant pour objet des travaux de terrassement, VRD et espaces verts dans le cadre de l'opération de construction d'un gymnase double et de vestiaires professionnels sur le site du Centre Omnisports Pierre Coulon – Lot n° 16.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'acter les travaux supplémentaires suivant :

- Gymnase double :
 - Modification du fond de la Noue Sud en alluvionnaire pour infiltration des eaux pluviales pour un montant de 12 848,00 € HT.

ARTICLE 2 : Incidence financière

Montant initial du marché :	469 340,80 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	0,00 € HT
Montant de l'avenant n° 2 :	19 071,70 € HT
Montant de l'avenant n° 3 :	-163,00 € HT
Montant de l'avenant n° 4 :	12 848,00 € HT
Nouveau montant du marché :	501 097,50 € HT

Pourcentage d'augmentation : 6,77 %

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification.

ARTICLE 4

Les clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Signatures des parties :

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour Vichy Communauté
La Conseillère déléguée à la Commande Publique

Pour le titulaire
(Signature)

Elisabeth BARGE

Notification de l'avenant :

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le(les) avis de réception postal(aux) daté(s) et signé(s) du(des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(les) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A, le

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 2 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2023 -

CONSTRUCTION D'UN GYMNASE DOUBLE ET DE VESTIAIRES

PROFESSIONNELS AU CENTRE OMNISPORTS PIERRE COULON -

Objet de l'acte : AVENANT N° 1 - AU MARCHÉ / - 21WC095 15 - AVENANT N° 2 AU MARCHÉ 21WC095 10 AVENANT N° 3 AUX MARCHES : 21WC095 09 21WC095 14 AVENANT N° 4 AUX MARCHES :21WC095 08 - 21WC095 16

Date de décision: 11/05/2023

Date de réception de l'accusé 15/05/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 11mai2023_2

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230511-11mai2023_2-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2.pdf (99_DE-003-200071363-20230511-11MAI2023_2-DE-1-1_1.pdf)